MODERNITE TRADITION

MAGAZINE D'INFORMATION MENSUEL CREPY-EN-VALOIS

Crépy mag & infos

SEPTEMBRE 2019 N°462 | ECONOMIE · SOCIAL · CULTURE · SPORT · PROJETS DE VILLE · RETROUVONS-NOUS SUR WWW.CREPYENVALOIS.FR

LA RENTRÉE A SONNÉ

CRÉPY en VALOIS
MODERNITÉ & TRADITION

N°462 SOMMAIRE

L'HEURE DE LA RENTRÉE
LE DOSSIER

Les vacances s'achèvent, les enfants reprennent le chemin de l'école. Zoom sur cette nouvelle rentrée à Crépy-en-Valois.

PLACE À LA TÉLÉRELÈVE
ACTUS VILLE

Gérer sa consommation d'eau en temps réel c'est désormais possible grâce au réseau d'eau intelligent.

LE PATRIMOINE AUTREMENT
CULTURE

La Ville accueille la 36ème édition des Journées Européennes du Patrimoine les samedi 21 et dimanche 22 septembre. Découvrez le programme !

CRÉPY À LA PAGE
ASSOCIATION

L'association *Lire et Faire Lire* ouvre une nouvelle page de son histoire à Crépy-en-Valois pour favoriser les liens intergénérationnels.

ÉDITO

Septembre. C'est le mois de la reprise pour tous après les congés où je l'espère, chacun d'entre vous a pu se reposer et reprendre des forces.

Je tenais à revenir sur deux sinistres qui ont marqué la fin du mois du juin à Crépy-en-Valois. La terrible pollution de l'étang de notre parc de Géresme et bien sûr, l'effondrement partiel de la collégiale Saint-Thomas. Concernant ces deux sinistres majeurs, j'ai décidé de vous faire part de tous les éléments d'enquêtes dans deux documents joints à ce numéro du *CrépyMag&Infos*. Cela afin que tous puissiez prendre connaissance de l'ensemble des informations, fiables, dont nous disposons à ce jour.

Pour nombre de jeunes qui ont obtenu leur bac - et les résultats à Crépy-en-Valois sont très bons -, c'est le mois de la finalisation des inscriptions en cycle supérieur.
Je sais que l'ensemble des établissements scolaires de la Ville et leur directeur mettent tout en œuvre pour que vos enfants puissent suivre leurs études dans les meilleures conditions. Je tiens à les remercier pour leur engagement et leur abnégation car les résultats sont là et tous ont préparé cette nouvelle rentrée tout l'été.

Sachez que les services de la Ville sont restés à pied d'œuvre durant les mois de juillet et août pour organiser les festivités de l'été et je tenais à les féliciter.
Septembre est aussi synonyme d'événements à Crépy-en-Valois. De nombreuses animations vous attendent, avec notamment la nouvelle exposition du Musée de l'archerie et du Valois *« 70 ans, 70 œuvres »* que vous pourrez découvrir à partir du samedi 14 septembre, les Journées européennes du patrimoine les samedi 21 et dimanche 22 septembre ou encore la soirée de présentation de la nouvelle saison culturelle du centre culturel mjc le vendredi 27 septembre.

Bonne lecture et très bonne reprise à vous tous.

• Bruno FORTIER, Maire de Crépy-en-Valois
1er vice-président de la CCPV

Crépymag&infos

Mensuel d'information de la ville de Crépy-en-Valois – 60800 Crépy-en-Valois
Téléphone : 03 44 59 44 44
Directeur de la publication : Bruno Fortier . Directeur de la rédaction : Pascal Fayolle
Direction communication : Pauline Neumann, Jessica Fouquet, Johanna Jandrieu
Direction artistique & graphisme, maquette : Estelle Jauneaud
Crédits photos : S. Larose, Mairie de Crépy-en-Valois, Pixabay, Phovoir
Impression : Fabrègue : Septembre 2019. Tirage : 8500 exemplaires.

INSTANTANÉS
ÇA S'EST PASSÉ À CRÉPY

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ
Lundi 17 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE
Vendredi 21 juin

CRÉPY-PLAGE
Du vendredi 12 juillet au dimanche 11 août

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

1 La propriété Lambert-Delafosse, construite en 1892 par l'architecte Albert Delafosse, faisait autrefois office de demeure familiale. Ce n'est qu'en 1934 qu'elle devint l'actuel Hôtel de Ville, remplaçant ainsi celui de la rue Nationale. Lundi 17 juin, la devise républicaine, *« Liberté, Égalité, Fraternité »* a été apposée sur le fronton de la mairie. Une inscription qui n'est pas de l'ordre de l'obligation mais que la Ville arbore fièrement.

FÊTE DE LA MUSIQUE

2 Le vendredi 21 juin, vous étiez nombreux à venir profiter de la musique ainsi que de la braderie du Groupement des Commerçants et Artisans de Crépy. Chanteurs et musiciens ont fait honneur à la musique au travers de concerts de qualité. Une riche et belle soirée pour fêter ensemble l'été au rythme des guitares, basses, batteries, etc. Du rock, de la pop du jazz… il y en avait pour tous les goûts !

CRÉPY-PLAGE

3 Comme chaque année, Crépy-Plage c'est LE rendez-vous des familles. Un mois de vacances les pieds dans le sable entre ateliers, activités sportives, lectures de contes et animations. Le plus cette année ? Des animations inédites au programme, chaque week-end. L'occasion de s'amuser et de découvrir de nouvelles disciplines. Vivement l'année prochaine !

BIEN VIVRE ENSEMBLE

LE CIVISME PASSE PAR LE RESPECT MUTUEL. UN EFFORT PARTAGÉ PERMETTANT À TOUS DE VIVRE DANS UNE VILLE AGRÉABLE. IL N'EST DONC PAS INUTILE EN CETTE RENTRÉE DE RAPPELER QUELQUES RÈGLES DE BASE.

STATIONNER SON VÉHICULE

En application du code de la route, le stationnement sur un trottoir, un passage piéton ou encore une piste cyclable, est considéré comme très gênant. La Ville ne manque pas d'espaces de stationnement gratuit et à durée limitée :

- **Zone blanche = stationnement libre,**
- **Zone bleue = 1h30 de stationnement,**
- **Zone verte = 3h de stationnement.**

Retrouvez les parkings et places de stationnement sur l'application mobile de la Ville.

À noter, le non respect des règles de stationnement entraîne des sanctions :

- **Non respect de la durée des zones/absence de disque : 35 €,**
- **Stationnement sur une piste cyclable : 35 €,**
- **Stationnement sur passage piéton/trottoir : 135 €.**

SORTIR SES POUBELLES

Depuis juin 2018, la collecte des déchets est mécanisée. Les poubelles doivent être sorties et rentrées le jour même de la collecte afin de limiter l'encombrement des trottoirs. La sortie des bacs doit respecter le calendrier de ramassage. Pour connaître les jours de collecte des déchets ménagers, emballages et papiers, et déchets de jardin dans votre quartier, reportez-vous au calendrier de collecte sur www.crepyenvalois.fr ou à l'accueil de la mairie.

TAILLER SES HAIES

Les haies en limite de voirie doivent être taillées régulièrement afin de ne pas empiéter sur la voie publique, notamment sur les trottoirs pour ne pas gêner la circulation des piétons.

JARDINER ET BRICOLER

Afin de respecter la tranquillité du voisinage, les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers doivent respecter un calendrier. L'arrêté municipal n° A 2016-90-PM prévoit qu'en raison de leur intensité sonore, les appareils et outils susceptibles de causer une gêne pour autrui telles que : les tondeuses à gazon, les tronçonneuses, les perceuses ou encore les raboteuses ne peuvent être effectués que :

- **Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h,**
- **Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,**
- **Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

SORTIR SON CHIEN

À ce jour, aucune étude scientifique n'a prouvé que marcher dans une crotte de chien porte bonheur. Une promenade dans la Ville avec son compagnon est agréable, mais elle doit l'être pour tous. Aussi, des distributeurs de sacs pour les déjections canines, connus sous le nom de « sacadogs », sont à votre disposition. Pas moins de 27 distributeurs sont répartis dans la Ville. Pour les localiser, rendez-vous sur le plan interactif du site Internet de la Ville ou sur l'application mobile.
À noter, des contraventions d'un montant de 68 € peuvent être dressées en cas de déjection canine sur les trottoirs ou les espaces publics.

RAPPEL NE PAS NOURRIR LES PIGEONS

Les mesures prises par la Ville pour lutter contre la prolifération des pigeons sont les suivantes :

- **La campagne de capture annuelle de six semaines, en des emplacements ciblés pour leur importante fréquentation,**
- **L'agrainage avec du maïs contraceptif,**
- **La fermeture des sites de nidification sur les bâtiments de la Ville (filets, grillages, pics anti-pigeons, etc.).**

Il est important de rappeler qu'il ne faut pas donner à manger aux pigeons pour éviter l'envahissement de ces volatiles.

DU NOUVEAU POUR LES COMPTEURS D'EAU

LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EAU POTABLE À CRÉPY-EN-VALOIS A ÉTÉ RENÉGOCIÉE AVEC LA SAUR EN AVRIL 2016. AU-DELÀ DE LA BAISSE DE TARIFICATION, LE CONTRAT PRÉVOYAIT LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE TÉLÉRELÈVE DES COMPTEURS D'EAU. À CE JOUR, TOUS LES COMPTEURS ONT ÉTÉ ÉQUIPÉS D'UN MODULE DE COMMUNICATION ET UN RÉSEAU A ÉTÉ INSTALLÉ DANS TOUTE LA VILLE AFIN DE BÉNÉFICIER DU SYSTÈME DE TÉLÉRELÈVE. UNE OFFRE « TOUT COMPRIS » QUI N'ENGENDRE PAS DE FRAIS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES ABONNÉS.

La télérelève est une solution permettant aux consommateurs de maîtriser leur consommation d'eau. Chaque jour, les volumes consommés sont enregistrés et directement transmis au centre de pilotage opérationnel (CPO) de la Saur via un réseau d'émetteurs/récepteurs, appelés concentrateurs.

Ainsi, vous pouvez désormais accéder directement à vos index sur le site Internet de la Saur et gérer au mieux votre consommation 24h/24. La relève des compteurs s'effectue 4 fois par jour et vous êtes alertés gratuitement en temps réel par SMS ou par mail de toute consommation anormalement élevée. De plus, les relevés de compteurs à domicile disparaissent et la facturation se fait 2 fois par an en se basant sur le « réel » et non plus sur une estimation.

Quelques chiffres :

4 concentrateurs

5 300 compteurs changés

DISTRITUBE, AU SERVICE DE SES CLIENTS

SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE DANS LE STOCKAGE ET LA DISTRIBUTION DE TUBES ET BARRES EN ACIER, DISTRITUBE S'EST INSTALLÉE À CRÉPY-EN-VALOIS EN 1988. ELLE FAIT PARTIE DU BIANCO GROUP, RÉSEAU INTERNATIONAL COMPOSÉ DE SOCIÉTÉS FAMILIALES IMPLANTÉES EN EUROPE, AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA.

L'activité de Distritube est orientée vers les marchés de la construction mécanique, hydraulique et métallique. Sur le site de Crépy-en-Valois, l'effectif se compose d'une quarantaine de collaborateurs. Des bureaux sont également implantés à Lyon, Nantes, Gien et Beauvais.

La société propose une disponibilité de tubes et barres en acier qui s'échelonnent du diamètre 6 millimètres au 914 et pour les tubes de forme, du 30 x 30 au 600 x 400 millimètres avec des épaisseurs de 1 millimétré au 120mm.

« Notre objectif est d'accompagner nos clients en ayant toujours la gamme complète disponible et de pouvoir leur proposer également différents types de parachèvement tels que la coupe droite et biaise, le grenaillage, la pré-peinture, la peinture ainsi que des découpes laser », explique Enrico Bianco, PDG de Distritube.

Actuellement, la surface des hangars de stockage basés à Crépy-en-Valois représente 20 000 m² couverts. Grâce au développement de nouveaux produits, un réaménagement et une nouvelle construction sont à l'étude ; la recherche de nouveaux collaborateurs également.

Tout comme l'offre de produits, la palette de clientèle est très large. Du mécanicien à la recherche d'une pièce aux grands donneurs d'ordre, la demande est variée. *« Nous avons un panel de 3 000 clients que nous suivons et pour lesquels nous assurons la disponibilité de nos produits avec une livraison en 48h. Nous livrons dans toute la France et pays limitrophes ».*

→ **35 000** commandes par an en moyenne

Tous les produits et services sont certifiés ISO 9001*. Chaque tube est répertorié de façon à pouvoir garantir sa traçabilité. Véritable gage de qualité, le fait de cataloguer les produits permet de pouvoir donner le pedigree de chaque tube aux clients.

***ISO 9001, QUÈSACO ?**

La norme ISO 9001 définit les critères et exigences organisationnelles pour mettre en place un système de management de la qualité. La norme ISO 9001 donne un cadre permettant aux organismes et entreprises de fournir constamment des produits et services conformes aux attentes de leurs clients ou usagers. (Source : Dekra)

LES ÉCOLES DE CHIENS GUIDES
OUVRENT LEURS PORTES

Le dimanche 29 septembre prochain, ne manquez pas la Fête des Chiens Guides en Île-de-France. Au programme : animations pour petits et grands, démonstrations d'obéissance des chiens guides, stands d'informations… En bref, une journée ludique et conviviale qui permet à tous de découvrir le long processus d'éducation du chien guide et le lien fort qui unit le chien à son maître. Lors de cette journée, les personnes déficientes visuelles sont invitées à venir se renseigner sur le chien guide et le plus grand nombre à devenir famille d'accueil, bénévole ou donateur.

Découvrez le programme des journées portes ouvertes et les lieux de rendez-vous sur www.cestwouf.fr

LES ASSOS
FONT LEUR FORUM

Présentant tout l'éventail culturel, sportif, ludique et instructif de la Ville, le forum des associations est l'événement phare de la rentrée. Il témoigne de la diversité des activités proposées et vous permet de choisir l'association qui vous convient dans les meilleures conditions. La Ville et ses associations vous donnent rendez-vous pour échanger et vous présenter l'étendue du tissu associatif. Rendez-vous le samedi 7 septembre de 14h à 19h au gymnase et au stade Gérard de Nerval. Animations et démonstrations seront au programme !

LE PATRIMOINE DE CRÉPY-EN-VALOIS AUTREMENT !

LES PROCHAINES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE SE TIENDRONT LES SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 SEPTEMBRE À CRÉPY-EN-VALOIS. POUR LA 36ÈME ÉDITION, LA VILLE VOUS PROPOSE DE DÉCOUVRIR SON PATRIMOINE AUTREMENT AVEC DE NOMBREUSES ANIMATIONS AUTOUR DU THÈME EUROPÉEN *« ARTS ET DIVERTISSEMENT »*. L'OCCASION DE DÉCOUVRIR OU REDÉCOUVRIR UNE NOUVELLE FACETTE DE SON PATRIMOINE.

Crépy-en-Valois c'est aussi le plaisir de la flânerie : cours et façades, lavoirs et parcs… Prenez le temps de vous y attarder ! À votre disposition pour vous guider, le dépliant *« Flânerie au coeur de la Cité des Valois »* disponible auprès de l'Office de tourisme du Pays de Valois. Il vous mènera peut-être jusqu'à Bouillant, près de la première oeuvre sculptée d'Albert Bartholomé !

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

10H - 18H
MUSÉE DE L'ARCHERIE ET DU VALOIS : *TRAIT POUR TRAIT*

• Remontez le temps et l'histoire du dessin ! De l'art pariétal à la bande-dessinée en passant par le *sound painting* et le *street art*, ateliers et démonstrations s'adressent à toute la famille.

• Découvrez aussi les collections permanentes et l'exposition temporaire célébrant l'anniversaire du Musée *« 70 ans, 70 œuvres »*. *Accès libre et gratuit.*

10H - 12H
HÔTEL DE VILLE

• Présentation inédite d'ouvrages de la Bibliothèque historique de Crépy-en-Valois et visite d'une exposition autour de la prestigieuse famille Delahante.
• Accès au bureau de M. le Maire.

10H30
DEVANT L'ABBAYE SAINT-ARNOUL (PLACE SAINT-SIMON)

• « Bébés lecteurs, entrez dans la danse ! » : éveil musical et conté pour les 0-3 ans.
En cas d'intempérie, la séance sera déplacée à l'Hôtel d'Orléans au 17, rue Jeanne d'Arc.

14H30
HÔTEL DE VILLE

• Conférence : *« De notaire à fermier général : histoire de la famille Delahante à Crépy-en-Valois aux XVIIIe et XIXe siècles »* par Patricia Lemonnier, experte près la Cour d'appel de Paris et agréée par la Cour de cassation.
Avec l'aimable participation de Gilles de Fontaines, descendant maternel de la famille.

15H
VISITE « HISTORICO-HYSTÉRIQUE » DE LA VILLE (DÉPART PLACE GAMBETTA)

• Spectacle déambulatoire et jubilatoire dans le centre historique conduit par Fred Billy, de la Compagnie « Ça va sans dire ».

17H
ÉGLISE SAINT-DENIS

• Concert de l'orchestre de l'École de musique Erik Satie, sous la direction de Petros Korelis.

20H
VISITE « AUX FLAMBEAUX » DU VIEUX-CRÉPY (DÉPART PLACE GAMBETTA)

• Circuit au cœur de la ville historique guidé et commenté par Nicolas Bilot.

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

10H - 18H
MUSÉE DE L'ARCHERIE ET DU VALOIS : *TRAIT POUR TRAIT*

• Remontez le temps et l'histoire du dessin ! De l'art pariétal à la bande-dessinée en passant par le *sound painting* et le *street art*, ateliers et démonstrations s'adressent à toute la famille.

• Découvrez aussi les collections permanentes et l'exposition temporaire célébrant l'anniversaire du Musée *« 70 ans, 70 œuvres »*. *Accès libre et gratuit.*

11H
VISITE « HISTORICO-HYSTÉRIQUE » DE LA VILLE (DÉPART PLACE GAMBETTA)

• Spectacle déambulatoire et jubilatoire dans le centre historique conduit par Fred Billy, de la Compagnie « Ça va sans dire ».

15H
VISITE GUIDÉE DE LA VILLE HISTORIQUE (DÉPART PLACE GAMBETTA)

• Circuit au cœur du « Vieux-Crépy » mené et commenté par Nicolas Bilot.

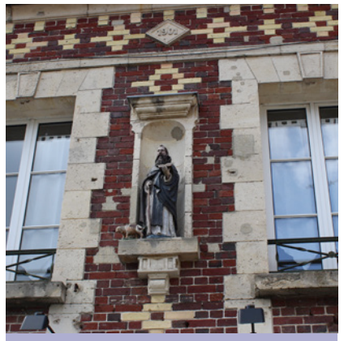

ANIMATION EN CONTINU

JEU-PROMENADE : la paroisse Saint-Sébastien organise un circuit ludique dans le Vieux Crépy. Ouvrez l'oeil et découvrez quels saints personnages se nichent dans les façades ! Les livrets-jeu sont à retirer au Musée de l'archerie et du Valois, à l'Office de tourisme du Pays de Valois et à l'église Saint-Denis.

L'ensemble des animations proposées par la Ville de Crépy-en-Valois sont libres d'accès et gratuites.

Retrouvez le programme complet auprès de l'Office de tourisme du Pays de Valois au 82, rue Nationale ou sur www.valois-tourisme.com

LE CENTRE CULTUREL MJC
EN AVANT-PREMIÈRE

Pour découvrir l'ensemble des événements de la nouvelle saison, le centre culturel mjc vous donne rendez-vous le vendredi 27 septembre à 20h. Au programme : présentation d'extraits de spectacles, rencontre avec certains artistes et ouverture de la billetterie pour l'ensemble de la saison. La soirée se poursuivra avec le théâtre d'improvisation *Very Bad Job*. Vous aurez également l'occasion de participer au reclassement professionnel de vedettes ratées : vous donnez des ordres, les comédiens improvisent !

MUSÉE DE L'ARCHERIE
70 ANS DÉJÀ !

Le samedi 6 juillet, le Musée de l'archerie et du Valois a soufflé ses 70 bougies. Un anniversaire qui se poursuit avec l'inauguration de l'exposition *70 ans, 70 oeuvres*, le samedi 14 septembre. Chaque intervenant présentera « son » oeuvre, celle qui l'a ému, marqué, avec laquelle il s'est forgé un souvenir particulier. Les visiteurs sont aussi mis à contribution, en choisissant un objet présenté sur les réseaux sociaux et ensuite exposé dans le parcours. Visible jusqu'au 11 novembre, l'exposition regroupe textes, photos, sons, images et donne à voir la part intime des collections.

LE SAVIEZ-VOUS ?
ANDRÉ MALRAUX

Le groupe scolaire Malraux tient son nom du célèbre écrivain et homme politique André Malraux (1901-1976). Directeur de collection chez des éditeurs, il publie notamment *La Tentation de l'Occident* (1926), *Les Conquérants* (1928), *La Voie royale* (1930) ou encore *La Condition humaine* (1933) qui a remporté le prix Goncourt. En 1945, il rencontre le général de Gaulle et devient Ministre de l'Information. Peu de temps après, de Gaulle quitte le pouvoir et Malraux met entre parenthèses sa carrière politique. En 1959, le Général revient au pouvoir et Malraux est nommé Ministre d'État, chargé des Affaires culturelles. Un ministère inédit qui fête aujourd'hui ses 60 ans. Il assuma sa fonction jusqu'en 1969 et rédigea ses Antimémoires en parallèle, en 1967.

DOSSIER

LA RENTRÉE A SONNÉ

LES VACANCES TOUCHENT À LEUR FIN, LES PETITS CRÉPYNOIS REPRENNENT LE CHEMIN DE L'ÉCOLE AVEC DES SOUVENIRS PLEINS LA TÊTE SUR CRÉPY-PLAGE. POUR LES PETITS COMME LES GRANDS, L'HEURE DE LA REPRISE A SONNÉ. LUMIÈRE SUR CETTE NOUVELLE RENTRÉE !

ZOOM SUR LES CLASSES

La Ville de Crépy-en-Valois compte 5 groupes scolaires publics : Jean Cocteau, André Malraux, Jacques Prévert - Jean Vassal, Charles Péguy et Gaston Ramon. Ils se composent chacun d'une école maternelle, d'une école élémentaire et d'un restaurant scolaire. Chaque jour, pas moins de 1 400 enfants sont accueillis dans ces établissements où ils apprennent, échangent et partagent.

Pour rappel, les horaires de classes sont les suivant :
Du lundi au vendredi : 8h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30.

ÇA C'EST PASSÉ PENDANT L'ÉTÉ !

Les élèves de CP de l'école élémentaire André Malraux ont présenté en avant-première durant l'été *"Les aventures de Renard Rabigodin"*. Une histoire imaginée par les enfants et illustrée par Sébastien Chollet, papa et graphiste de métier, sous le regard bienveillant de leurs enseignantes Krystin Louandre et Véronique Pasquier. Le livre, disponible à la médiathèque depuis sa présentation, sera distribué dans toutes les écoles de Crépy-en-Valois à la rentrée.

RESTAURATION SCOLAIRE

Le service de restauration scolaire accueille les petits Crépynois lors des pauses déjeuner. Quatre restaurants accueillent les enfants : Jules Massenet, Géresme, Charles-Péguy et Gaston-Ramon.

700 repas servis par jour

12 agents qualifiés

1 cuisine centrale

1 produit ou **1** plat par jour issu de l'agriculture biologique

Pour la rentrée, le restaurant Jules Massenet se refait une beauté. Le mobilier vétuste (tables et chaises), a été remplacé.
Pour veiller au confort des agents et des enfants, de nouveaux plateaux ainsi que des tampons sous les tables et les chaises ont été mis en place, réduisant ainsi l'émission du bruit lors des repas. Dans ce contexte, la vaisselle sera également remplacée au cours de l'année scolaire.

CLASSES NUMÉRIQUES

Le développement numérique se poursuit dans les écoles. Chacune d'elle va être équipée d'un vidéoprojecteur interactif qui sera installé dans une classe élémentaire. Une solution tout-en-un qui combine dans le même appareil le système de vidéoprojection et le module d'interactivité. 30 tablettes seront également mises à disposition dans les 5 groupes scolaires.

Cette rentrée sera marquée par la mise en place d'un Espace Numérique de Travail (ENT) pour les écoles qui le souhaitent. Il concerne uniquement le scolaire et permet de mettre en lien les familles et les écoles. Sur cette plateforme, les notes, appréciations et absences seront inscrites par les enseignants et consultables par les parents grâce à un identifiant et un mot de passe.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Le contrat enfance jeunesse des secteurs petite enfance, enfance et jeunesse a été renouvelé entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Si les objectifs fixés par les structures de Crépy-en-Valois et du canton sont atteints, la CAF octroi des subventions.

SACHONS-LE !

Le contrat "enfance et jeunesse" est un contrat d'objectifs et de cofinancement passé entre une CAF et une collectivité territoriale, un regroupement de communes, une entreprise y compris une administration de l'État. Sa finalité est de poursuivre et d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 17 ans révolus.

CRÉATION D'UNE SECTION SPORTIVE

COLLÈGE JEAN DE LA FONTAINE

Le club de handball de Crépy-en-Valois a mis en place une section sportive au sein du collège Jean de La Fontaine. *« C'était un vieux projet qui était dans les tuyaux depuis les années 1990 »* précise Éric Giraudon, président du club de handball. La volonté du club de former les jeunes, associé à la motivation des professeurs d'EPS et de la proviseure du collège, ont permis la création de la section sportive pour cette nouvelle rentrée. Des sélections sur une période de jeu et un entretien individuel ont eu lieu au club de handball au mois de juin : 11 filles et 14 garçons ont été retenus. *« Il est intéressant de constater que 60% d'entre eux ne pratiquaient pas le handball »*. Cette année, la section est ouverte aux 6èmes et 5èmes. Ils pratiqueront le handball 4h par semaine et l'épreuve sera comptabilisée dans le bulletin de notes. Pour la rentrée prochaine, tous les niveaux (de la 6ème à la 3ème) pourront y prétendre.

NOUVEAU DIPLÔME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

LYCÉE PROFESSIONNEL ROBERT DESNOS

Pour cette rentrée 2019, l'offre de formations de l'enseignement supérieur s'étoffe à Crépy-en-Valois avec l'ouverture d'un brevet de technicien supérieur agricole option génie des équipements agricoles (BTSA GDEA). Un cursus porté conjointement par le lycée professionnel Robert Desnos et le Centre de formation des apprentis (CFA) agricole public des Hauts-de-France, implanté à Airion. Les jeunes intéressés ont pu rencontrer l'équipe pédagogique, les entreprises partenaires et passer un entretien en mai dernier pour faire partie de cette première session.
Proposé en formation initiale par la voie de l'apprentissage, ce BTSA répond notamment à une demande forte des entreprises dans la capitale de l'archerie. L'objectif est de former des techniciens spécialisés dans les agroéquipements ainsi que dans les installations de production agricole, avec des débouchées notoires dans toute l'industrie mécanique. Emploi garanti à la clé.

MISE EN PLACE D'UNE FORMATION MAÎTRE-NAGEUR

CENTRE AQUATIQUE DU VALOIS

Le manque de maîtres-nageurs est une réalité au niveau national qui touche aussi Crépy-en-Valois. Dans ce contexte, une formation a été mise en place sous l'égide du Conseil régional avec la participation de la Communauté de Communes du Pays de Valois (CCPV) et du Centre aquatique du Valois. Les sélections ont eu lieu en juin dernier. Les candidats majeurs et disposant du BNSSA -obligatoire pour accéder à la formation - se sont distingués lors d'exercices pratiques, d'un écrit et d'un entretien individuel avec le jury. Au total, 18 apprentis maîtres-nageurs vont intégrer la formation en alternance à compter du lundi 16 septembre. Une formation en alternance avec une partie théorique dispensée à La Passerelle (CCPV) et une partie pratique au Centre aquatique du Valois. *« Les élèves qui obtiendront leur diplôme n'auront aucune difficulté à trouver directement un emploi »*, précise Patrick Guégan, formateur des métiers de l'eau et du sport. À noter que le Centre aquatique du Valois recherche deux à trois maîtres-nageurs.

30 ANS DÉJÀ !

LYCÉE JEAN MONNET

Pour célébrer son anniversaire, le lycée Jean Monnet et ses nombreux partenaires se mettent à la fête le samedi 28 septembre. À partir de 14h, les participants (anciens élèves, personnels) - qui se sont préalablement inscrits - seront accueillis et pourront participer à un parcours insolite à l'intérieur du lycée, ainsi qu'à la visite des salles occupées, soit par des partenaires historiques du lycée, soit par des professeurs mettant en valeur l'action éducative et pédagogique qui perdure. *« C'est l'esprit Jean Monnet, humain, ouvert, citoyen, qui sera mis à l'honneur selon notre souhait, afin de remercier tous ceux qui ont contribué et d'encourager aussi ceux qui nous rejoignent à perpétuer cet esprit porteur ! »* ajoute Françoise Ould, proviseure du lycée Jean Monnet. Pour les retardataires, il est encore possible de prendre contact avec le lycée au 03 44 39 30 90 pour s'inscrire !

3, 2, 1 PARTEZ !

CE N'EST PLUS À PROUVER, PRATIQUER UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE EST BON POUR LA SANTÉ ! LA COURSE À PIED EST L'UNE DE CES DISCIPLINES AUX AVANTAGES MULTIPLES QUI PERMETTENT D'AVOIR UNE SANTÉ DE FER. SI CERTAINS JOGGEURS CRÉPYNOIS SONT DÉJÀ CONVAINCUS DE SES BIENFAITS, D'AUTRES SONT PLUS SCEPTIQUES À CETTE IDÉE. AFIN DE METTRE TOUT LE MONDE D'ACCORD, DÉCOUVREZ LE RUNNING SOUS TOUTES SES FORMES.

LES BIENFAITS DE LA COURSE À PIED

Le nombre de coureurs en France est passé en quelques années de 6 à 8,5 millions selon la fédération d'athlétisme. Que ce soit seul, en duo, en groupe ou même avec son chien, nombreuses sont les personnes qui pratiquent la course à pieds dans les rues de la Ville ou plus fréquemment dans le parc de Géresme. La course est un bon moyen de se maintenir en forme. S'il s'agit d'un des sports les moins contraignants puisqu'il n'a pas de règles en termes de lieu ni d'heure. Il multiplie les bienfaits sur le corps. Il permet de se raffermir et s'affiner mais aussi de retarder le vieillissement musculaire, de renforcer son système immunitaire ou encore d'augmenter sa capacité respiratoire.

Mais les bienfaits de la course à pied ne s'arrêtent pas là. Ils ne sont pas seulement là où on les attend. Courir c'est aussi se détendre, relâcher les tensions et évacuer le stress : idéal pour se vider la tête. La course accroît les apports en oxygène et nutriments dans les neurones et contribue ainsi à l'entretien de la mémoire. Elle permet également d'obtenir un sommeil de meilleure qualité et de plus longue durée. La récupération de la fatigue musculaire et neuro-coordinatrice se fait essentiellement durant la phase de sommeil profond. Le sommeil est alors moins perturbé et les micro-réveils moins fréquents.

DE LA COURSE TRADITIONNELLE…

Le cross et le milieu scolaire, c'est une longue histoire de tradition. Très prisé par les professeurs d'Éducation Physique et Sportive (EPS) des collèges Jean de La Fontaine et Gérard de Nerval, le cross s'impose d'abord par sa simplicité d'organisation et le dépassement de soi. *« Il faut savoir que le cross est une chose emblématique de l'EPS et qu'elle existe dans tous les collèges depuis des décennies »*, ajoute Carole Wiéjowski, professeure d'EPS au collège Gérard de Nerval.

Mais ce qui fait la force du cross, c'est avant tout le rassemblement, la convivialité. *« Il y a deux ans, nous avons même mis en place une course pour adultes destinée aux professeurs et aux parents »*, explique Yoann Monetti, professeur d'EPS au collège Jean de La Fontaine. Les élèves sont préparés à cet événement, notamment les nouveaux arrivants : *« Nous communiquons auprès des classes de 6ème et 5ème sur l'alimentation et l'hygiène de vie à avoir pour être prêts le jour J. Les 6èmes peuvent également bénéficier d'une reconnaissance de parcours »*. Au total, environ 650 élèves du collège Jean de la Fontaine et 540 élèves du collège Gérard de Nerval participeront au cross de leur collège qui se tiendront la semaine précédant les vacances de la Toussaint.

…À LA COURSE SOLIDAIRE

Courir c'est bien, mais courir pour une cause c'est encore mieux ! Depuis quelques années, les courses solidaires se multiplient. Une motivation supplémentaire qui rassemble de plus en plus de personnes qui ne trouvaient, au départ, aucun intérêt à la course à pied.

Depuis 2017, l'USC athlétisme contribue à la lutte contre le cancer du sein dans le cadre d'Octobre Rose. Le club a créé La Crépynoise, une course dont le parcours permet de découvrir ou redécouvrir autrement les plus belles rues de la Ville. Événement tous niveaux, il est possible de faire une course de 5 ou 10 km ou bien une randonnée pédestre de 7 km. L'intégralité des bénéfices de La Crépynoise est ensuite reversée à la lutte contre le cancer du sein, via l'association *Le Cancer du sein, Parlons-en !*

S'inscrire !

Rendez-vous sur le site :
www.la-crepynoise.adeorun.com

Tarifs :
- Course 5 km : 7 €
- Course 10 km : 12 €
- Randonnée 7 km : 9 €

Désormais, vous n'avez plus d'excuses pour ne pas vous mettre à la course à pied !

CRÉPY-EN-VALOIS SE MET À LA PAGE

PROGRAMME ÉDUCATIF NATIONAL D'OUVERTURE À LA LECTURE, L'ASSOCIATION *LIRE ET FAIRE LIRE* EST BASÉE SUR LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE. AUJOURD'HUI, CE SONT PLUS DE 17 962 BÉNÉVOLES ET 11 000 STRUCTURES D'ACCUEIL DANS TOUTE LA FRANCE QUI FONT VIVRE L'ASSOCIATION. LES PERSONNES DE PLUS DE 50 ANS ET LES ENFANTS SE RENCONTRENT AUTOUR D'UN INTÉRÊT COMMUN : LE PLAISIR DE LA LECTURE ET DE LA LITTÉRATURE. UN NOUVEAU CHAPITRE S'OUVRE À CRÉPY-EN-VALOIS…

Lire des histoires aux plus jeunes et donner ou redonner le goût de la lecture aux séniors, c'est le challenge que s'est lancé l'association *Lire et Faire Lire* depuis 1999, à l'initiative de l'auteur Alexandre Jardin. Des bénévoles de plus de 50 ans se rendent dans des structures éducatives pour lire des histoires à des enfants volontaires. Le concept permet de stimuler à la fois le plaisir de la lecture et de la littérature et de favoriser le lien intergénérationnel.

L'association encourage les initiatives qui promeuvent et développent le goût de la lecture. À ce titre, les objectifs qui en découlent sont multiples et vont au-delà des moments de partage. Cela contribue à une meilleure maîtrise de la langue française, à participer à la prévention de l'illettrisme, à proposer une ouverture culturelle par la littérature ou encore à défendre la lecture comme levier d'éducation. Ainsi, les seniors sont maintenus dans un lien social régulier les valeurs de solidarité et de respect au service du « vivre ensemble » se transmettent.

Dans cette dynamique, l'association a écrit une nouvelle page de son histoire à Crépy-en-Valois. Actuellement, les écoles maternelles André Malraux, Jean Cocteau et Charles Péguy accueillent une à deux fois par semaine les séances de lecture et d'autres établissements crépynois sont en passe de devenir de futures structures d'accueil. Les interventions dans les classes peuvent s'effectuer de la crèche au lycée.
Afin de permettre aux bénévoles d'être préparés au mieux pour intervenir dans les structures éducatives, l'association propose des formations thématiques une fois par trimestre.

Alors, vous avez plus de 50 ans, aimez la lecture et désirez consacrer un peu de temps aux petits et jeunes crépynois ?
Envoyez votre demande à l'adresse mail suivante : acarpentier@ubaf60.fr

BROCANTES

Les brocantes sont de retour pour la rentrée. C'est le moment de profiter de la fin de l'été lors d'une balade en famille et de chiner les bonnes affaires :

• XV CRÉPYNOIS :
Rendez-vous le dimanche 8 septembre pour la 20ème brocante annuelle du club de rugby, au complexe sportif Patrice Cauvin. Les inscriptions se font jusqu'au vendredi 6 septembre dans la limite des places disponibles au stade de rugby le mercredi et le vendredi de 18h à 20h.

Renseignements au 03 44 87 54 89 ou 03 44 87 51 70.

• USC FOOTBALL - ANCIENS FOOTEUX :
Le dimanche 22 septembre, les anciens footeux crépynois vous donnent rendez-vous de 8h à 12h au stade Gérard de Nerval pour leur brocante.
Les inscriptions se font jusqu'au samedi 14 septembre dans la limite des places disponibles.

Renseignements et inscriptions au 06 21 22 21 15 ou à bourgeoisxavier758@gmail.com

COMBATTRE L'ALZHEIMER

21 SEPTEMBRE

Dans le cadre de la journée mondiale sur la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées, l'association France Alzheimer Oise sera présente sur la place Michel Dupuy de 9h à 12h. Une journée de mobilisation pour sensibiliser à la maladie et présenter les actions de l'association.

FAITES VOS JEUX

5 OCTOBRE

L'association des Jardins Familiaux organise son loto le samedi 5 octobre à la salle des fêtes. Tentez votre chance, de nombreux lots sont à remporter.

Réservations au 06 17 35 81 35.
Petite restauration sur place.

Expression POLITIQUE

Retrouvez les tribunes politiques sur le site internet www.crepyenvalois.fr

GROUPE BRUNO FORTIER

TEXTE DE P. FAYOLLE

Clocher Saint-Thomas

L'Architecte des Bâtiments de France (ABF) est la seule autorité compétente pour déterminer et autoriser les travaux sur un monument classé. Subventionnés pour certains, ces travaux sont ensuite pris en charge par la Ville. Constat : le manque de réactivité des services de l'État dû à un nombre important d'édifices classés peut expliquer ce regrettable effondrement. Je fais abstraction ici des conséquences dramatiques à coté desquelles nous sommes passés. Le seul moyen d'action du Maire est d'envoyer des courriers. Il ne peut être mis en cause sur la gestion du dossier des travaux d'entretien et de sauvegarde, ni les précédents Maires. Pour preuve en ne relatant que les derniers échanges : **26/01/16** courrier adressé à M. PRADOUX, ABF, constat de situation dangereuse, demande d'intervention rapide sur l'édifice. **7/11/18** courrier recommandé à M. GUENOUN, ABF, demande de transmission du diagnostic promis lors d'une visite le **28/11/17** ! **5/03/19** courrier recommandé au Préfet de Région avec photos et précédents courriers, constat de l'inaction de l'ABF, demande de prise d'un arrêté de péril. **25/03/19** courrier recommandé à M. GUENOUN, ABF, demande de validation d'un devis de travaux en urgence, hélas non réalisés.

Les élus du groupe Bruno Fortier
À Crépy, notre parti c'est vous.

GROUPE ARNAUD FOUBERT

TEXTE DE A. FOUBERT

Malchance, imprévoyance, mauvaise gestion ?

Pont au-dessus des voies ferrées délabré fermé aux poids lourds, parc de Geresmes une nouvelle fois touché par la pollution, ruines du clocher Saint Thomas effondrées, cela fait beaucoup d'évènements néfastes pour notre cité en peu de temps.

Cela coutera très cher et sera très long, il aurait mieux valu prévenir.

Avant cette série de catastrophes, vous n'avez vu de la part du maire aucune déclaration, aucun avertissement, aucune action préventive. Pourtant, il sait utiliser les outils de communication pour s'auto-satisfaire.

Même s'il n'est pas responsable de tout, il doit être le premier à prévenir et alerter fermement. Il ne suffit pas de rejeter la responsabilité sur les autres : simples citoyens, communauté de communes, département, région, état, ou autres. Il est indispensable de les alerter fermement et s'il faut aller plus loin, proposer des solutions, aider aux financements, en un mot « mouiller la chemise » voire lorsque c'est nécessaire mettre un peu d'argent pour faire avancer. Les discours de stigmatisation et moralisateurs n'ont que peu d'effet, atteignent très rapidement leurs limites et prouvent leur inefficacité.

Pour la rentrée souhaitons plus de résultats et moins de blabla.

Groupe avec Arnaud Foubert Crépy avance, UMP-UDI-Modem

GROUPE JERÔME FURET

TEXTE DE J. FURET

Comment ne pas faire part de notre désarroi et avouons-le aussi de notre impuissance face à l'effondrement d'une partie du Clocher St Thomas. C'est pourtant un chef-d'oeuvre en péril ! Ce site est inscrit sur la liste des édifices protégés dont le classement date du 31/12/1875. Nous ne partageons pas les cris d'orfraie accusant trop facilement le Maire de son inaction. La situation est certainement plus complexe. Et il est vrai que la trop fameuse *« Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) – Oise »* avec à sa tête l'architecte des Bâtiments de France et la DRAC (donc l'État) sont restées sourdes aux demandent de sauvegarde et d'entretien. Nous espérons que l'engagement du ministre de la Culture qui a décidé que plus de 85 % des crédits d'entretien et de restauration pour les monuments historiques (hors grands projets) devraient profiter en 2019 aux monuments en régions puisse produire ces effets. Faut-il « Reconstruire » ? L'enjeu c'est désormais de consolider l'édifice pour le sauvegarder au mieux et le pérenniser en l'état. Un dossier qu'il faudra suivre et financer par des partenariats renforcés pendant de longues années certainement !

Le groupe des élus de gauche
« Le Meilleur pour Crépy »

GROUPE JEAN-PAUL LETOURNEUR

TEXTE DE JP. LETOURNEUR

Notre ville est agréable, mais elle serait plus paisible, si elle disposait d'une déviation poids lourds. Ces derniers traversent la ville 5 jours sur 7, à un rythme quasi ininterrompu, pour rejoindre et quitter les entrepôts de la zone industrielle. Ce trafic augmentera bientôt, en raison de l'extension en cours.

Le 18 juin, j'ai évoqué à nouveau ce problème au Conseil départemental, en charge de la construction et de l'entretien des routes et des ponts.
Un projet réalisable, malgré de nombreuses contraintes, sera rendu public fin 2019. Cette déviation est attendue depuis 30 ans, malgré les demandes de 3 de mes prédécesseurs et de 4 maires successifs.
Pour le Pont St Ladre, il a été décidé que le département prendrait la totalité des travaux de reconstruction à sa charge, en l'absence de participation de la SNCF.

En mars 2020, auront lieu les élections municipales. Il n'est pas besoin d'adhérer au RN pour figurer sur notre liste d'ouverture, il vous suffit de me contacter, tél : 03 44 59 25 03.
Parmi nos projets :
Établir une gestion transparente et surtout économe.
Maîtriser un urbanisme débridé, 300 logements sont programmés actuellement.
Maintenir la tranquillité, la sécurité et l'aspect, d'une ville de province.

Jean-Paul LETOURNEUR
Conseiller départemental de l'Oise
RASSEMBLEMENT NATIONAL, Conseiller municipal de Crépy-en-Valois

GROUPE MICHEL HOULLIER

TEXTE DE M. HOULLIER

Le Maire nous avait dit sa volonté de bien gérer la ville, mais GERER c'est PREVOIR et au vu des récents événements voilà encore une promesse non tenue.
Le parc de Géresme, encore une fois pollué , alors que des spécialistes de la biodiversité ont alerté maintes fois sur, d'une part la pollution récurante de l'étang et ce, depuis plusieurs années et d'autre part les mesures à prendre pour l'éviter.
Le pont de St Ladre, le Maire savait que nous allions vivre une catastrophe, et ce depuis plus de 20 ans.
Maintenant c'est le clocher St Thomas qui s'effondre , mais là aussi, Le Maire savait que ce désastre allait arriver, les employés Municipaux prévenaient régulièrement que des pierres tombaient, il avait même déjà fait placer des barrières de protection car il savait qu'il y avait danger d'éboulement.
Alors aujourd'hui vous constatez et vous pleurez ses désastres, mais il fallait s'en occuper plus tôt, cela n'aurait JAMAIS dû arriver! Vous en êtes le principal responsable car vous saviez, et cesser de remettre le faute sur les autres, c'était à vous d'agir, vous, le 1er Magistrat de cette ville!
Décidément, TOUT se sera écroulé normalement durant cette mandature.
Vivement les élections.

Michel Houllier
(groupe en avant pour Crépy-en-Valois).

L'AGENDA

RENDEZ-VOUS

14 SEPTEMBRE DE 15H30 À 17H
RESTAURANT LE SAINT-ANTOINE
Café Philo : *« Comment vieillir sans devenir vieux ? »* par Robert Tauvron.

18 SEPTEMBRE DE 15H À 17H
RESTAURANT LE SAINT-ANTOINE
Café Mémoire par France Alzheimer & Maladies apparentées Oise.
Entrée libre et gratuite.

19 SEPTEMBRE DE 9H30 À 12H30
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
Bus départemental pour l'emploi.

21 SEPTEMBRE
HÔTEL D'ORLÉANS
Conférence de Laurent Kokanosky : *« Vignerons, vignes et vins dans l'Oise jusqu'au 19ème siècle »* par la Société d'Histoire et d'Archéologie du Valois. (SHAV).

26 SEPTEMBRE À 19H
MUSÉE DE L'ARCHERIE ET DU VALOIS
Les jeudis du Musée, conférence d'art sacrée : *« Les vierges à l'enfant dans les collections du musée »* par Philippe Gruson.

ÉVÉNEMENTS

7 SEPTEMBRE
GYMNASE ET STADE GÉRARD DE NERVAL
Forum des associations.

7 ET 8 SEPTEMBRE
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
Fête foraine.

SUIVEZ-NOUS :

HÔTEL DE VILLE

2, avenue du Général Leclerc BP 30337
60803 Crépy-en-Valois Cedex
Tél. : 03 44 59 44 44 - Fax : 03 44 59 44 59
contact@crepyenvalois.fr
Horaires d'ouverture :
- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Permanence le samedi : de 9h à 12h (retrait de passeport / demande et retrait de carte d'identité uniquement)
Permanence d'un adjoint au maire chaque jour en mairie.

GENDARMERIE

9, avenue des Érables. 24h/24 - 7jrs/7
Bureau ouvert du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 15h à 20h, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche et les jours fériés : fermé le matin. Ouvert de 15h à 18h.
Tél. : 03 44 94 50 17.

POLICE MUNICIPALE

24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 59 00 52.
Mail : police@crepyenvalois.fr
Service objets trouvés.
60, bis rue de Soissons.

SERVICES MÉDICAUX

*** MAISON MÉDICALE**
20, avenue de Senlis.
Tél. : 03 44 87 11 33.

*** PHARMACIES DE GARDE**
Pour vos urgences, une pharmacie est à votre disposition à Crépy-en-Valois, du samedi soir au lundi midi. Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, un numéro unique : 3237.

*** MAISON MÉDICALE DE GARDE**
Ouverte tous les samedis de 12h à 20h, ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. L'accès des patients se fait uniquement par appel téléphonique au Centre 15.

CENTRE DE SECOURS

72, rue Saint-Germain.
24h/24 - 7 jrs/7 - Tél. : 03 44 94 75 00.
Bureau ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

INFIRMIERS

Suzanna Robinel, Jean-Marc Eloi, Sylvie Muller et Sandrine Bourgois à la maison médicale.
Tél. : 03 44 39 53 93.

Hélène Lericq et Christine Chemin.
- 53, rue Saint-Lazare.
Tél. : 03 44 87 06 49.

– 1 avenue Sadi Carnot.
Tél. : 03 44 94 07 36.
Patricia Cloux
Matthieu Merlin - Mobile : 07 86 94 70 48.
Florine Vasseur - Mobile : 06 49 17 75 07.
Jennifer Magnaudet - Mobile : 06 45 33 24 38.

Sophie Jeanne
- 4, rue Jules Massenet.
Tél. : 03 44 87 07 31.
Mobile : 06 83 93 52 44.

Marylise Albert
- 4, rue Jules Massenet.
Mobile : 06 31 85 49 76.
Tél. : 03 44 87 07 31.

– 13 rue André-Marie Ampère.
Ophélie Mahé - Mobile : 06 19 90 62 56.
Anelise Pace - Mobile : 07 85 12 07 84

ÉTAT CIVIL

Les informations enregistrées par le service d'état civil à l'occasion de l'établissement ou de l'actualisation d'un acte, ne peuvent être utilisées que pour l'accomplissement des missions dont il est investi. De fait, conformément à la loi RGPD visant à protéger les données à caractère personnel, en vigueur depuis le 25 mai 2018, l'état civil ne paraîtra plus sur le *CrépyMag&Infos*.

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2019

GYMNASE ET STADE GÉRARD DE NERVAL

Avenue Gérard de Nerval - Entrée libre - **14H - 19H**

CRÉPY en VALOIS
MODERNITÉ & TRADITION